

DEMANDE DE MISE A DISPOSITION DE STRUCTURES ET DE MATERIEL POUR MANIFESTATION

Date limite de dépôt **minimum 2 mois avant la manifestation**. Au-delà de ce délai, aucune garantie ne pourra être donnée sur la mise à disposition des matériels, quels que soient les engagements de principe verbaux pris au préalable.

**POUR CHAQUE MONTAGE DE TENTE, LA PRESENCE DE 4 PERSONNES BENEVOLES DE
L'ASSOCIATION SERA EXIGEE LE MERCREDI MATIN A 8H30
ET LE LUNDI MATIN 8H30 POUR LE DEMONTAGE.**

Association demandeuse :

Nature de la manifestation (réunion, A.G., expo, rencontre sportive,...) :

Lieu de la manifestation :

Date(s) : de : heure(s) à : heure(s)

Nombre de personnes attendues :

Responsable de la demande :

Téléphone : Courriel :

Cette manifestation nécessitera la modification des activités hebdomadaires des associations suivantes :

(1)..... (2).....

qui seront informées par le Service Vie Associative.

MATERIEL DEMANDÉ

Matériel	Quantité souhaitée	Disponibilité
Tables plateaux avec tréteaux		60
Tables « KIT »		12
Chaises		150
Bancs		70
Grilles d'exposition		16
Mini sono portable		1
Urne		

Matériel	Quantité souhaitée	Disponibilité
Panneaux affichage bois		20
Barrières de sécurité		50
Tentes 8m x 5m		2
Tentes 12m x 5m		4
Containers ordures		
Hr de RdV montage tente avec 4 pers. de l'asso		
Heure état des lieux des salles		

AUTRES PRESTATIONS SOLLICITÉES

ayant déjà fait l'objet d'un accord de principe lors de la réunion de préparation de la manifestation

Détail	Commentaires	OUI ou nombre
Sono	Uniquement dans le Centre Culturel. Préciser nombre micros.	
Eclairage	Uniquement dans le Centre Culturel et pour spectacle.	
Vidéoprojecteur+ écran	Centre Culturel ou Val de l'Eyre	
Podium	43m ² ou 56m ²	
Plancher	72 m ²	
Autres		
Commentaires/précisions :		

Le
Pour l'association
Nom Prénom

Bon pour accord

Service Vie Associative		Transmis aux ST le
Elu		